

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 octobre 2019

### **L'Ordre national des pédicures-podologues actualise son programme de démarche qualité**

Permettre aux pédicures-podologues de s'interroger sur leurs pratiques et d'améliorer la qualité et la sécurité de leurs soins : voilà l'ambition du programme que l'Ordre des pédicures-podologues avait initié déjà en 2015 et qu'il fait évoluer en 2019 autour d'un outil informatique totalement repensé, plus convivial, simple et surtout interactif. Il permet à chaque professionnel, quelle que soit son appétence pour le numérique, d'entrer facilement dans cette démarche qualité et de bénéficier d'un lien privilégié avec le comité de pilotage.

---

*« L'une des missions de l'ONPP est de veiller à la qualité et à la sécurité des soins des patients. Accompagner les professionnels dans une démarche qualité répond donc pleinement à cet objectif. Nous avons initié il y a quatre ans un programme ambitieux, qui a permis de sensibiliser plus de 10% des pédicures-podologues à l'amélioration continue de leurs pratiques en s'appropriant des méthodologies d'auto-évaluation. De notre côté, nous avons amélioré notre programme qualité et proposons aujourd'hui sa deuxième version. Nous souhaitons qu'un maximum de professionnels s'engagent individuellement et volontairement dans la Démarche qualité dont le bénéfice retentira tant sur l'ensemble de la profession que sur chaque patient et le professionnel concerné », souligne Eric Prou, Président de l'ONPP.*

---

#### **Une démarche repensée pour plus d'attrait et d'efficacité**

La profession de pédicure-podologue est jeune, très évolutive et la qualité d'exercice est un enjeu fondamental pour chacun des professionnels, mais aussi une démarche structurante à l'égard de toute la profession. C'est tout l'esprit de la démarche qualité initiée par l'ONPP dès 2015. Une initiative d'ailleurs saluée par Agnès BUZYN, ministre de la Santé, à l'époque Présidente du Collège de la Haute Autorité de Santé.

Lors de la première étape, 1 365 professionnels se sont engagés dans le dispositif proposé. Cette première étape a permis à l'Ordre d'identifier les points de la méthode à optimiser, afin de la faire évoluer positivement et de donner à toujours plus de pédicures-podologues l'envie de s'inscrire dans cette démarche volontaire d'amélioration continue.

Le programme est aujourd'hui relancé autour d'un outil informatique interactif, permettant un suivi plus adapté. À la fois simple à renseigner, mais aussi pratique et pédagogique, il permet à chacun d'entrer facilement dans la démarche.

Depuis son espace personnel sur le site de l'ONPP, le pédicure-podologue est invité à renseigner un questionnaire d'auto-évaluation. Organisé par thèmes, il aborde les champs de l'exercice professionnel sous les angles de l'infrastructure du cabinet (locaux, laboratoire...), des pratiques, de l'hygiène, de la communication ou encore de la sécurité.

En fonction des réponses données, certaines précisions, points d'alertes ou de réglementation pourront être proposés. Enfin, grâce à un code couleur (vert, orange, gris), le pédicure-podologue identifie immédiatement les points à améliorer et peut suivre l'avancée de sa démarche qualité au fil des mois.

## **Un Comité de pilotage et des fiches pédagogiques pour accompagner les professionnels tout au long de leur démarche**

Pour soutenir l'évolution de la démarche qualité, un Comité de pilotage a été constitué au niveau national. Il est composé à ce jour de six membres, nommés pour leurs compétences particulières et leur sensibilité à la démarche. Formés à la bonne conduite d'une démarche qualité, ils ont pour mission d'accompagner les professionnels à toutes les étapes du processus.

Grâce aux nouveaux outils informatiques d'analyse intégrés au questionnaire, le Comité de pilotage peut également croiser les données anonymisées pour faire émerger des sujets sur lesquels une majorité de professionnels rencontre des difficultés. Il pourra ainsi proposer des dispositifs d'information complémentaires.

Enfin, une quinzaine de fiches qualité viennent enrichir la démarche autour de 5 thèmes : l'hygiène du cabinet, son infrastructure, la sécurité, le parcours du patient, la qualité et l'amélioration continue.

Didactiques et pédagogiques, ces fiches permettent à chaque professionnel, une fois sa pratique évaluée, de se mettre en cohérence avec les recommandations validées par l'Ordre.

---

### **Contacts Presse :**

Camille COCHET  
01 45 54 53 79  
[camille.cochet@cnopp.fr](mailto:camille.cochet@cnopp.fr)

Virginie LANLO  
01 45 54 73 36  
06 82 11 43 83  
[virginie.lanlo@cnopp.fr](mailto:virginie.lanlo@cnopp.fr)